

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE  
« ESPACE ADOLESCENTS 91 »



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*1*

*1*



## SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ESPACE ADOLESCENTS 91

---

### CONTACT

3 Impasse Christophe Colomb  
91000 E V R Y  
Tél. 01.60.87.17.00  
Fax 01.60.77.39.52  
Mail [secretariat.ado91@avvej.asso.fr](mailto:secretariat.ado91@avvej.asso.fr)

### ACCES

RER : Ligne D4 – Gare Evry Bras-de-Fer  
BUS : 401 – 402 – 404 (d'Évry Centre)

---

### ACCUEIL

24 H/24 H - 365 jours/an

30 enfants, adolescents et jeunes majeurs des deux sexes.  
Hébergement exclusivement dans un réseau d'Assistants Familiaux ou en studio.

---

### MISSION

Accueil d'urgence, bilan personnalisé de situation, recherche de solutions adaptées avec priorité donnée à un retour du jeune dans sa famille.  
Bilan scolaire et professionnel au sein de la plateforme pédagogique et dans un réseau d'employeurs.

---

### AGRÉMENTS – HABILITATIONS

Aide Sociale à l'Enfance : 12 – 21 ans.

---

### STRUCTURE

Direction : Fabienne BROUSSE BRUNEL

1 chef de service éducatif et pédagogique, 1 coordinatrice, 8 éducateurs spécialisés, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 1 apprenti éducateur, 1 médecin psychiatre (0,667 tps), 3 éducateurs scolaires, 1 conseillère d'orientation psychologue (0,83 tps), 1 économiste, 1 comptable (0,942 tps), 2 secrétaires, 1 cuisinier, 1 accompagnateur/homme d'entretien, 15 à 20 assistants familiaux pour l'accueil.



## **ESPACE ADOLESCENTS 91**

Le service d'accueil d'urgence, Espace Adolescents, établissement de l'AVVEJ situé à Evry est habilité au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance à accueillir en urgence des jeunes de 12 à 21 ans pour une durée qui varie de quelques jours à plusieurs mois.

Espace Adolescents accueille 30 jeunes. 25 d'entre eux sont hébergés au domicile d'assistants familiaux et 5 en semi autonomie (trois studios, un appartement F3 pour deux jeunes). Le service fonctionne 365 jours par an, 24 heures sur 24.

Le S.A.U. apporte une réponse immédiate à une situation de crise nécessitant une séparation rapide du milieu familial ou du lieu accueillant. Le service propose une observation du jeune au regard de la situation familiale et de son contexte.

La prise en charge des jeunes s'articule autour de 4 mots clés : **Accueillir, Observer, Evaluer, Orienter**

Les missions du service s'organisent autour :

**D'une mission de protection** : le service offre un cadre sécurisant et contenant pour les jeunes.

**D'une mission d'éducation** : un projet individualisé quant à la vie quotidienne, la scolarité, la famille, le soutien psychologique est ajusté et évalué durant le temps de prise en charge du jeune. Il s'agit de favoriser le développement personnel, éducatif et social de chaque jeune durant son temps de présence à Espace Adolescents.

**D'une mission de scolarisation** : par une prise en charge sur le pôle pédagogique. L'objectif de ce pôle est de réconcilier les jeunes avec la scolarité, de construire une cohérence dans des savoirs très hétérogènes, de donner du sens à la connaissance en mettant en place différentes activités : scolaires, sportives, manuelles, culturelles et professionnelles (atelier cuisine entre autres). Le but de cet espace est de remobiliser les jeunes à réinvestir une scolarité ou une formation professionnelle.

L'ensemble des missions ci-dessus doit permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement et d'une aide personnalisée. Chaque jeune construit avec l'équipe éducative et pédagogique, un projet personnel, social et scolaire ou professionnel. Ce travail permet d'accroître leur autonomie ainsi que leurs capacités d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agira ainsi durant le temps de prise en charge des jeunes :

- De maintenir, d'améliorer ou de rétablir des relations familiales pour assurer leur évolution et il sera aussi nécessaire.
- De travailler la séparation avec Espace Adolescents. Le jeune ne « s'installe » pas dans le service, mais parfois du lien se crée entre l'assistant familial et le jeune et la séparation peut être douloureuse.
- De préparer un retour en famille chaque fois que cela est possible sinon de travailler avec le jeune son départ vers un nouveau lieu de placement pérenne.

Depuis l'ouverture d'Espace Adolescents, le 3 décembre 1996, il y a 15 ans, 948 jeunes ont été accueillis. Pour chacun de ces jeunes à l'histoire familiale souvent complexe, le service a été un temps de repère, de sécurité, de fiabilité et parfois un point d'ancrage et d'attachement.

L'activité 2011 du service est déficitaire de 389 journées, soit 3,81 % de l'activité prévisionnelle. Le manque de places en accueil familial reste l'élément majeur qui n'a pas permis de réaliser les admissions attendues.

L'année 2011 aura néanmoins permis à chacun dans son secteur d'activité de réaliser de nouvelles missions en lien avec son poste.

Tout d'abord, la remise à jour des fiches de poste pour un certain nombre de métiers, puis la création de nouveaux outils de travail entre les services :

- Des tableaux de bord de suivi des budgets éducatifs entre les services comptable et éducatif.
- La remise à jour des documents émanant de la loi de 2002 :
  - *Le document individuel de prise en charge,*
  - *Le contrat de séjour,*
  - *Le règlement de fonctionnement,*
  - *Les règles de vie du service,*
  - *Le livret d'accueil,*
  - *Une enquête de satisfaction (questionnaire de sortie).*

L'objectif de ce travail a été, de retravailler les documents existants afin de les adapter au public accueilli, à savoir un public d'adolescents, peu enclin à la lecture. Les textes sont accompagnés d'images, cela permet aussi au public non francophone de les comprendre.

- Un travail autour de l'accueil d'urgence, à savoir, des accueils dans la journée, parfois même directement en semi autonomie en tenant compte de la situation familiale de la famille d'accueil et de sa capacité à pouvoir accueillir le jeune. Il s'agit donc de la remise en place d'un accueil sans délai et d'une orientation adaptée à chaque situation individuelle dans un laps de temps raisonnable.
- La réécriture du guide de l'assistant familial à Espace Adolescents. Ce guide datait de 2002, il était nécessaire de le réactualiser. Il est le fruit d'un travail collectif d'une année. Il est issu d'échanges entre des membres de l'équipe de direction et les assistants familiaux du service. Il est destiné à présenter le cadre de travail d'un assistant familial à Espace Adolescents ainsi que les informations nécessaires à effectuer, dans les meilleures conditions possibles, l'accueil et l'accompagnement des jeunes confiés au service.
- Un pôle pédagogique organisé autour d'activités planifiées et diversifiées ayant pour objectif de remobiliser les jeunes à un projet de retour vers une scolarité ou une formation.
- Des locaux réaménagés, la précédente salle de jeux est devenue l'atelier et vice versa, une salle plus spacieuse et aménagée pour les temps de pause durant le temps de scolarité et après le repas.
- L'instauration d'un temps de goûter, temps qui se veut convivial entre les jeunes présents dans la journée à Espace Adolescents et les jeunes qui viennent dans le service après leur scolarité extérieure.
- Un espace d'accueil reconfiguré : une table, des chaises et un ordinateur destiné aux jeunes, afin d'améliorer l'espace qui leur est réservé.
- Un travail sur l'évaluation interne a été réalisé en 2011, ce processus d'amélioration continue devra perdurer et nous permettre de questionner le travail réalisé dans le service.

Voilà dans quel contexte s'achève 2011.....

## **2012 : nouvelle année, nouveaux travaux ...**

Il s'agira en particulier de finaliser la révision du projet d'établissement et des orientations stratégiques 2012-2017 et de continuer de revisiter les documents existants dans le service. Des axes d'amélioration seront à réfléchir avec l'équipe, en particulier sur le travail de collaboration entre les équipes éducative, pédagogique et les assistants familiaux, ainsi que sur la mise en place effective du nouveau document individuel de prise en charge. Voici quelques points qui devraient bien occuper les 366 jours de cette année 2012.

## LE POLE EDUCATIF :

### PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Cette année les demandes d'admission sont en augmentation.

<u>Année</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Demandes	216	246	393	413
Admissions	49	63	65	78

19 % des demandes ont débouché sur une admission.

Espace Adolescents a reçu 413 demandes d'admission en 2011.

Elles proviennent du département de l'Essonne et d'Ile de France :

<u>Département</u>	<u>Demandes</u>
91	237
92	24
93	9
94	27
95	5
77	22
78	58
75	30
45	1

57,4 % des demandes proviennent du département de l'Essonne contre 49,6 % seulement l'année dernière.

En 2011, le service a été sollicité par de nombreux départements.

Dans les 413 demandes, 186 concernent des filles et 227 concernent des garçons.

L'âge des jeunes concernés par ces demandes d'admission se répartit comme suit :

<u>Tranche d'âge</u>	<u>Jeunes</u>
Moins de 10 ans	1 et un bébé
De 10 à 13 ans	47
De 14 à 16 ans	264
Plus de 16 ans	84

16 demandes ne peuvent être classées faute de précision concernant l'âge des jeunes.

Les demandes ont été faites dans le cadre suivant :

<u>Mesure</u>	<u>Demandes</u>
OPP/DPE	211
OPP Parquet	27
AP	28
Mineur isolé L223-2	53
Accueil dépannage	11
Tutelle ASE	6
Pupille de l'Etat	2
CJM	5

Les autres demandes émanent de services d'AEMO, d'IOE, de MJIE qui sont en recherche d'un accueil en vue d'un placement.

Comme chaque année, de nombreuses demandes nous parviennent qui ne devraient pas nous être adressées. En effet, certaines situations ne relèvent pas d'un service d'accueil d'urgence ; fin de séjour de rupture, fin de placement en famille d'accueil pour des jeunes souhaitant un placement en foyer (MECS), jeunes qui mettent en échec leur placement. Les demandes d'accueil de mineurs isolés ont augmenté.

Sur les 413 demandes, nous avons effectué 78 admissions (au 31 décembre 2011).

Les admissions proviennent des départements :

<u>Département</u>	<u>Admissions</u>
91	63
94	5
92	3
78	3
75	3
77	1

81 % des jeunes accueillis sont essonniens.

Nous avons accueilli 39 filles (dont un bébé) et 39 garçons (dont un bébé) répartis sur les tranches d'âge :

	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
Moins de 10 ans	1	-
De 10 à 13 ans	6	4
De 14 à 16 ans	25	32 (dont une jeune avec un bébé)
Plus de 16 ans	7	3 (dont une jeune avec un bébé garçon)

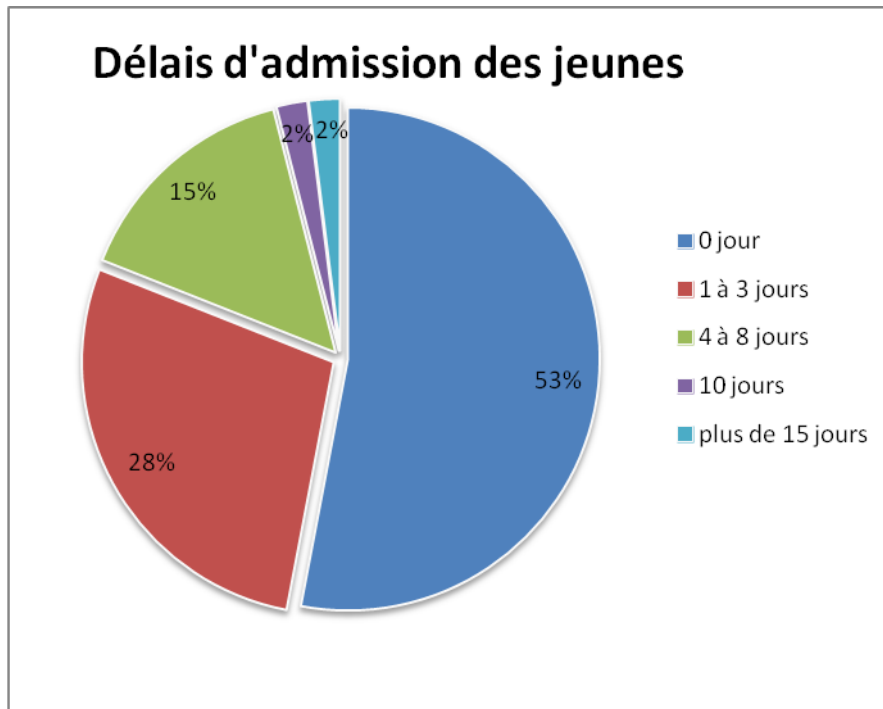
Le nombre moyen d'admissions par mois sur l'année 2011 est de 6,56 contre 5,41 en 2010 et 5,25 en 2009.

Ces jeunes ont été accueillis dans le cadre de différents types de placements :

<u>Mesures</u>	<u>Admissions</u>
OPP/DPE	37
OPP Parquet	8
Mineur isolé L223-2	11
Date à date	11
AP	7
Tutelle ASE	2
CJM	2

En 2011, les admissions se sont faites dans des délais très brefs. La plupart le jour même.





81 % des accueils ont été réalisés entre 0 et 3 jours après la demande d'admission dont 53 % le jour même.

#### JEUNES 2011

	2009		2010		2011	
<b>Nombre de situations au cours de l'année 2011</b>	<b>94</b>		<b>93</b>		<b>104</b>	
	<i>FILLES</i> 55	<i>GARCONS</i> 39	<i>FILLES</i> 60	<i>GARCONS</i> 33	<i>FILLES</i> 57	<i>GARCONS</i> 47
<b>Admissions au cours de l'année 2011</b>	<b>63</b>		<b>65</b>		<b>78</b>	
	<i>FILLES</i> 36	<i>GARCONS</i> 27	<i>FILLES</i> 43	<i>GARCONS</i> 22	<i>FILLES</i> 39	<i>GARCONS</i> 39
<b>Jeunes présents au 01/01/11</b>	<b>31</b>		<b>28</b>		<b>26</b>	
	<i>FILLES</i> 19	<i>GARCONS</i> 12	<i>FILLES</i> 16	<i>GARCONS</i> 12	<i>FILLES</i> 18	<i>GARCONS</i> 8
<b>Jeunes présents au 31/12/11</b>	<b>28</b>		<b>26</b>		<b>27</b>	
	<i>FILLES</i> 16	<i>GARCONS</i> 12	<i>FILLES</i> 18	<i>GARCONS</i> 8	<i>FILLES</i> 14	<i>GARCONS</i> 13

Cette année le nombre de jeunes accueillis est en hausse : 11 jeunes de plus qu'en 2010 ont été accueillis.

La tendance qui s'amorçait depuis 2008, d'une présence de jeunes filles plus importante que celle des garçons, tend à s'amoinrir. En effet, autant de filles que de garçons ont été admis en 2011.

### Tranche d'âge à l'admission des jeunes présents au cours de l'année 2011

Tranches d'âge à l'admission	FILLES			GARCONS			TOTAL		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
<b>de 0 à 5 ans</b>	1	4	3	2	1	1	3	5	4
<b>de 6 à 11 ans</b>	0	0	0	0	0	2	0	0	2
<b>de 12 à 14 ans</b>	15	10	14	5	7	13	20	17	27
<b>de 15 à 16 ans</b>	14	19	31	12	9	22	26	28	53
<b>&gt; 17 ans</b>	5	9	7	8	4	8	13	13	15
<b>jeunes majeurs</b>	1	1	2	0	1	1	1	2	3
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>47</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>104</b>

En 2011, on constate une évolution en ce qui concerne l'âge des jeunes accueillis (voir graphiques en pourcentage en annexe).

En effet, 80 jeunes avaient entre 12 et 16 ans lors de leur arrivée dans le service dont 53 avaient plus de 15 ans. Cette tranche d'âge représente 77 % des jeunes accueillis, soit une augmentation de 7,7 points. Le nombre de jeunes âgés de 17 ans est en baisse (- 7%). L'accueil de cette tranche d'âge en nombre n'est pas sans poser de problèmes, il s'agit d'adolescents qui pour une majorité d'entre eux n'ont jamais été placés avant leur arrivée à Espace Ados 91.

La difficulté pour les adolescents d'arriver dans une famille dont on ne fait pas partie est prégnante lors de leur admission dans le service. Ces jeunes ont vécu des difficultés familiales diverses : carences éducatives, violences psychologiques, physiques ou sexuelles. Ils présentent, pour un certain nombre, un comportement marqué par l'immaturité psychoaffective, ils sont généralement en difficulté relationnelle et souvent en déficit de repérage à la loi, pour d'autres ils sont en recherche d'identité et ont une image d'eux-mêmes généralement dévalorisée, certains expriment leur mal-être au travers de passages à l'acte qui sont de véritables « conduites de destruction » : automutilation, violence, fugue, consommation de produits toxiques.

Le paradoxe d'Espace Adolescents est de prôner un accueil familial à l'adolescence. 25 jeunes sur 30 accueillis le sont à l'âge où la construction de la personnalité amène à s'affranchir des références familiales pour s'affirmer dans son identité propre. De ce fait, la relation éducative classique, basée sur la parole, menace donc ces adolescents fragilisés. Il est donc essentiel de leur offrir une démarche moins intrusive, plus simple, celle du « faire avec » et du « être avec ». Il s'agira donc de partager des moments de vie avec des adultes en position de bienveillance. Nous pensons que cette expérience relationnelle va leur permettre d'explorer d'autres modèles familiaux, d'expérimenter d'autres modes de relation avec des modèles parentaux différents de ceux qu'ils ont connus jusqu'alors.

**PROVENANCE DES JEUNES SUIVIS A ESPACE ADOLESCENTS EN 2011**

<b>PROVENANCE DES JEUNES</b>	<b>NOMBRE de JEUNES</b>
PARENTS / FAMILLE	62
STRUCTURES DE PLACEMENT	8
SEJOUR DE RUPTURE	2
HOTEL avec leurs parents	2
HOPITAL	1
LIEU DE VIE	3
CER	1
MINEURS SANS PAPIERS	18
MATERNITE	4
FAMILLE D'ACCUEIL	2
SAU	1
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>

104 jeunes ont été accueillis dont 27 étaient toujours présents au 31 décembre 2011.

85 jeunes provenant du département de l'Essonne soit 81,7 % des jeunes présents en 2011 ; les autres jeunes étaient tous originaires des autres départements franciliens.

18 mineurs ont été ou sont accueillis au titre de l'article L223-2.

61,53 % des jeunes étaient au domicile de leurs parents avant leur arrivée à Espace Ados.

16,34 % des jeunes étaient déjà accueillis dans un établissement à caractère social avant leur admission.

Les 4 jeunes accueillis à la sortie de la maternité sont : une jeune femme accueillie avec sa petite fille et deux bébés nés durant la prise en charge de leur mère dans le service.

**Statut juridique à l'entrée à Espace Adolescents (jeunes présents en 2011)**

<b>STATUT JURIDIQUE A L'ENTREE DES JEUNES</b>	<b>2009</b>	<b>%</b>	<b>2010</b>	<b>%</b>	<b>2011</b>	<b>%</b>
<b>Accueil provisoire</b>	<b>10</b>	<i>11,2</i>	<b>14</b>	<i>15,1</i>	<b>12</b>	<i>11,5</i>
<b>Contrat Jeune Majeur ASE</b>	<b>1</b>	<i>1,1</i>	<b>3</b>	<i>3,2</i>	<b>4</b>	<i>3,8</i>
<b>Placement OPP/ DPE</b>	<b>48</b>	<i>53,9</i>	<b>36</b>	<i>38,7</i>	<b>45</b>	<i>43,3</i>
<b>Placement OPP direct</b>	<b>8</b>	<i>9,0</i>	<b>6</b>	<i>6,5</i>	<b>0</b>	<i>0,0</i>
<b>L 223 / Mineur isolé</b>	<b>10</b>	<i>11,2</i>	<b>14</b>	<i>15,1</i>	<b>18</b>	<i>17,3</i>
<b>Ordonnance 45</b>	<b>2</b>	<i>2,2</i>	<b>4</b>	<i>4,3</i>	<b>0</b>	<i>0,0</i>
<b>DAD</b>	<b>9</b>	<i>10,1</i>	<b>4</b>	<i>4,3</i>	<b>12</b>	<i>11,5</i>
<b>Tutelle</b>	<b>1</b>	<i>1,1</i>	<b>0</b>	<i>0,0</i>	<b>1</b>	<i>1,0</i>
<b>OPP Parquet</b>	<b>0</b>	<i>0,0</i>	<b>12</b>	<i>12,9</i>	<b>12</b>	<i>11,5</i>
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>	<i>100,0</i>	<b>93</b>	<i>100,0</i>	<b>104</b>	<i>100,0</i>

Le service, depuis 2010, n'a plus d'habilitation de la protection judiciaire de la jeunesse. De ce fait, les placements de type OPP directe ou ordonnance 45 ne sont plus orientés à Espace Adolescents.

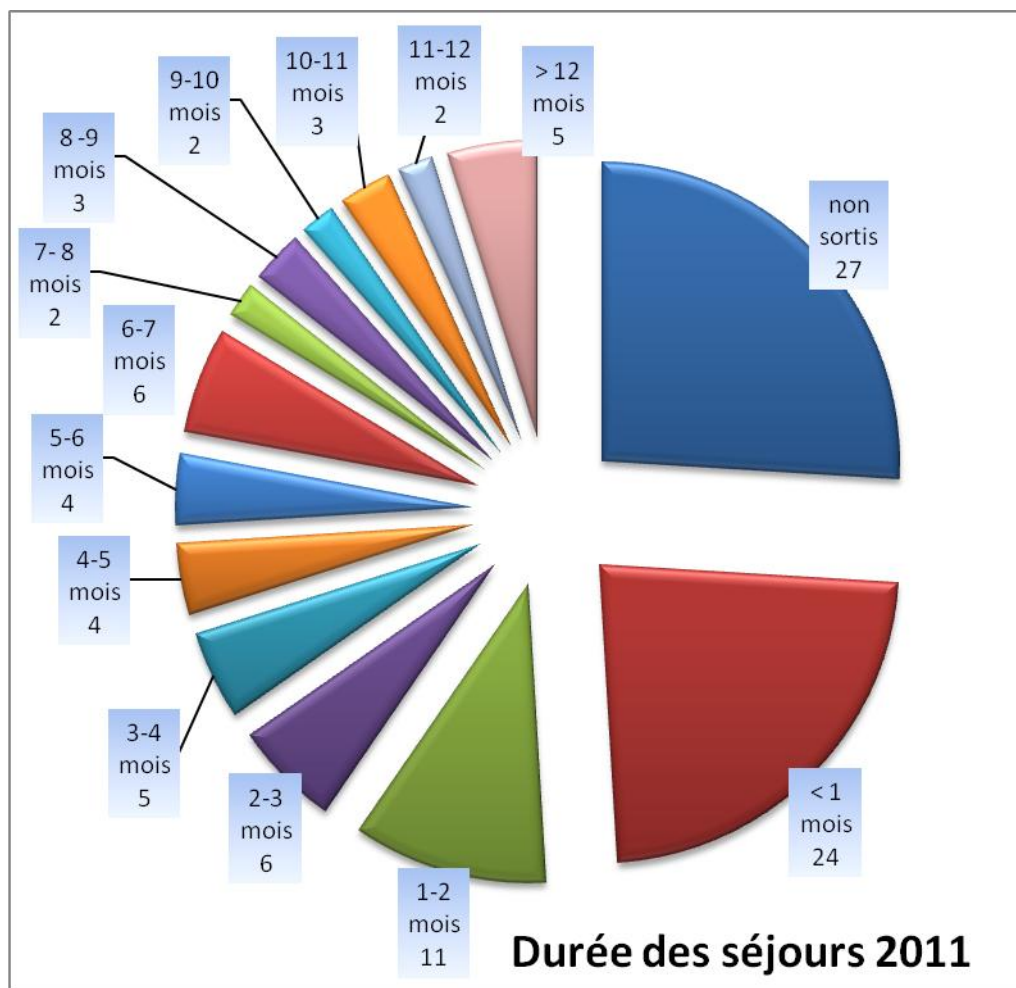
### Type d'Orientation à la Sortie

ORIENTATION	2009	%	2010	%	2011	%
Accueil de date à date	6	11,8	1	1,5	0	0,0
Foyer éducatif / Foyer départemental	11	21,6	15	22,4	22	28,6
Centre maternel	0	0,0	1	1,5	1	1,3
Placement familial	2	3,9	4	6,0	8	10,4
Fugue, départ, refus projet, main levée	13	25,5	14	20,9	1	1,3
Incarcération	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Lieu de vie	6	11,8	2	3,0	6	7,8
Retour en famille	0	0,0	11	16,4	4	5,2
Retour en famille + accompagnement	1	2,0	14	20,9	15	19,5
Service Chambre en Ville	8	15,7	2	3,0	6	7,8
Tiers digne de confiance / Tuteur	1	2,0	0	0,0	2	2,6
Jeune majeur en autonomie	0	0,0	1	1,5	5	6,5
Internat	0	0,0	1	1,5	0	0,0
Centre Educatif Renforcé	1	2,0	0	0,0	0	0,0
Séjour de rupture	2	3,9	1	1,5	2	2,6
Hôpital	0	0,0	0	0,0	1	1,3
Placement en Pouponnière	0	0,0	0	0,0	1	1,3
Refus CJM	0	0,0	0	0,0	1	1,3
Foyer PJJ	0	0,0	0	0,0	1	1,3
Installation avec conjoint	0	0,0	0	0,0	1	1,3
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100,0</b>	<b>67</b>	<b>100,0</b>	<b>77</b>	<b>100,0</b>

En 2011 on constate 24,7 % de retours en famille après l'accueil à Espace Adolescents. Dans 19,5 % des situations, le retour s'accompagne d'une mesure éducative en milieu ouvert. Les retours en famille sont en baisse de 24 % par rapport à 2010.

Une baisse importante des départs liés à une fugue : un seul jeune concerné en 2011 contre 14 en 2010. La recherche de solutions pour les jeunes qui n'adhéraient pas à leur placement a été plus efficace et les jours de fugue moins nombreux qu'en 2010. L'écart entre 2011 et 2010 représente 153 jours.

Cette année, les orientations en lieu de vie : 6 (contre 2 en 2010) et en placement familial ont été plus nombreuses que les années précédentes.

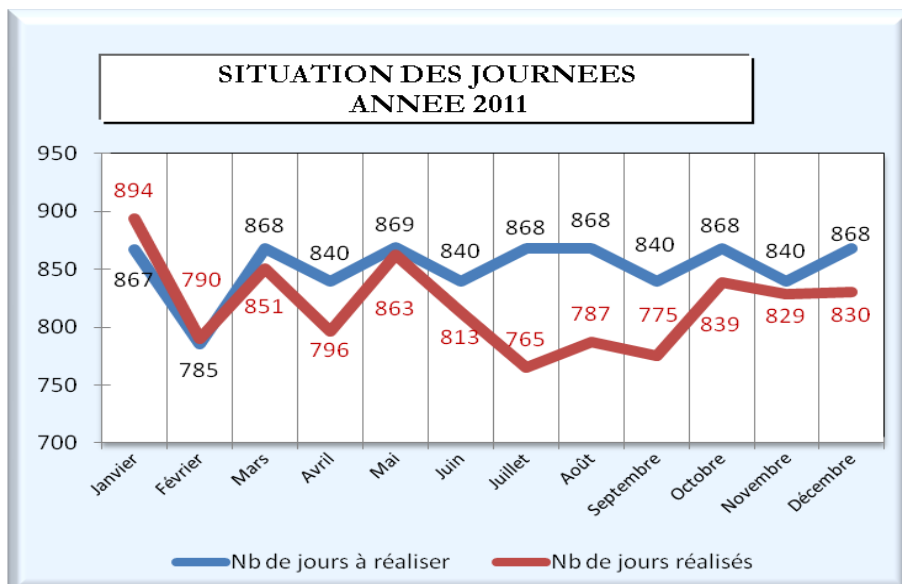


MOYENNE des SEJOURS du 01/01 au 31/12/2011				
	Jeunes accueillis au cours de l'année	Nb de journées de présence	MOYENNE	
<b>2009</b>	<b>94</b>	<b>9727</b>	<b>103,5 jours</b>	<b>3,4 mois</b>
<b>2010</b>	<b>93</b>	<b>9413</b>	<b>101,2 jours</b>	<b>3,4 mois</b>
<b>2011</b>	<b>104</b>	<b>9832</b>	<b>94,5 jours</b>	<b>3,2 mois</b>

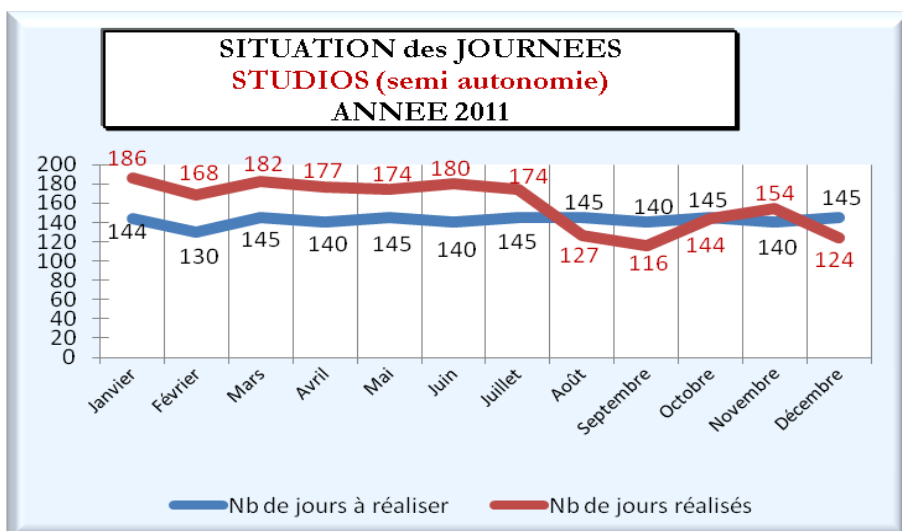
La moyenne des séjours en 2011 est de 3,2 mois, en très légère baisse par rapport aux trois dernières années. En 2008 : 4,4 mois et en 2009 et 2010 : 3,4 mois.

Le temps de présence des jeunes est quasiment identique en 2010 ou en 2011 : 38 % des jeunes sont restés moins de 3 mois en 2010 et 2011, 10 % des jeunes sont restés de 10 à 12 mois en 2011 contre 9 % en 2010.

La difficulté liée à l'orientation de certains profils de jeunes perdure. En effet, il est relativement plus aisé d'orienter un jeune scolarisé qui n'a jamais fugué du service, ni transgressé la moindre règle, que d'autres jeunes déscolarisés depuis très longtemps et adeptes des fugues. Parfois lorsque la prise en charge prend du sens, que les jeunes s'engagent, respectent les règles du service et s'investissent dans leur scolarité, la difficulté de trouver un lieu d'hébergement pérenne peut mettre en péril les efforts mis en place par le jeune.



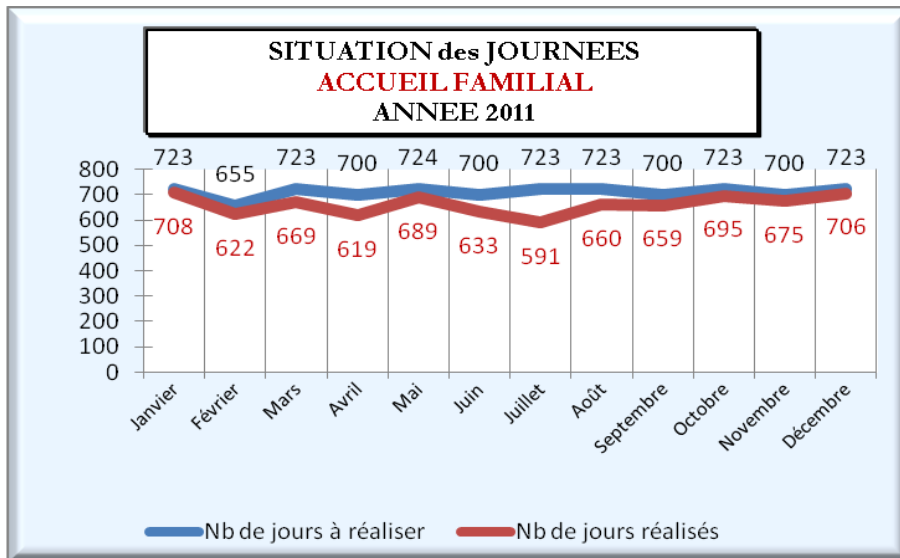
**Cumul des journées prévues :** 10 221  
**Cumul des journées réalisées :** 9 832  
**Taux d'occupation d' Espace Ado :** 96,19 %



**Cumul des journées prévues :** 1 704  
**Cumul des journées réalisées :** 1 906  
**Taux d'occupation d' Espace Ado :** 111,85 %

Durant l'année 2011, on constate le résultat du travail mené avec l'équipe fin 2010, à savoir la mise en place d'un accueil des jeunes de plus de 16 ans et demi directement en appartement ou studio sans passer par l'accueil au domicile d'un assistant familial.

De ce fait, les places sur ce type d'accueil ont été occupées à 111,85 % de leur capacité. Le dépassement d'accueil sur la semi autonomie s'explique par la prise en charge, début 2011, de deux jeunes filles qui ne supportaient pas un accueil familial et qui ne se sentaient pas en sécurité seules chacune dans un studio ; au regard de leur histoire douloureuse, les deux jeunes ont été accueillies un temps dans le même studio. Nous avons également été amenés à accueillir, en décembre 2011, deux jeunes garçons dans un même studio, à la demande du Conseil Général, afin de « désengorger » le foyer départemental de l'enfance de Brétigny-s/orge.



**Cumul des journées prévues : 8 517**  
**Cumul des journées réalisées : 7 926**  
**Taux d'occupation d' Espace Ado : 93,06 %**

L'accueil familial quant à lui est déficitaire : 93,06 % d'activité en 2011. Le déficit est lié à la vacance de poste d'assistant familial. Les candidatures reçues dans le service sont souvent peu enclines à s'investir dans un service d'accueil d'urgence. Espace Adolescents accueille des jeunes dans l'immédiateté, souvent pour un temps très court, des jeunes dont le profil est très différent d'un accueil à un autre et qui demande une certaine adaptabilité.

Le déficit du nombre de journées d'assistants familiaux s'élève à 1670 journées qui se décomposent en : 618 jours de congés annuels, 80 jours de maladie, 972 jours de postes vacants soit 2,7 postes vacants sur l'année. L'ensemble des 1670 journées de déficit cumulé (congés, maladie, postes vacants) représente 4,6 postes.

## **L'accueil de Lucie**

*Vu par Madame GUIMESE – Assistante Familiale depuis avril 2011*

---

### **LE SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE D'ESPACE ADOLESCENTS 91**

#### **Qu'est-ce qu'un service d'accueil d'urgence ?**

#### **Qui sommes-nous ?**

Le Service d'Accueil d'Urgence d'Espace Adolescents 91 ou SAU, situé à Evry, est un dispositif d'éducation spécialisée dont la mission commune à tous ses professionnels, est l'intérêt et la protection de la jeunesse.

La mise en œuvre du SAU s'exerce 365 jours par an et 24/24 H. Il se propose d'accueillir 30 jeunes : des enfants, des adolescents, des mineurs isolés, des jeunes mères, qui sont momentanément séparés de leurs parents, et en difficulté familiale, sociale et personnelle. Les jeunes sont confiés à la demande des parents, ou par décision du Juge des Enfants ou de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Deux modes d'hébergement sont mis à leur disposition :

1. Les plus matures ont la possibilité d'expérimenter la semi autonomie en studios, mais il ne s'agit que d'une minorité.
2. La majorité, elle, est accueillie par une vingtaine d'assistantes familiales.

Les jeunes non scolarisés, peuvent bénéficier d'une plateforme pédagogique, dont les soutiens scolaires et bilans psychologiques les aident à se diriger vers une formation ou l'apprentissage d'un métier.

Après quelques mois de prise en charge (en moyenne 3 à 4 mois), un retour en famille peut être envisagé. Sinon l'orientation vers une autre structure, correspondant le mieux au profil du jeune, est possible.

#### **Concernant le personnel du SAU :**

L'équipe éducative et pluridisciplinaire ainsi que les assistantes familiales, ont pour objectif de mettre leurs compétences au service des jeunes. Non seulement de répondre au mieux à leurs besoins, mais aussi de les amener à évoluer par rapport à leur situation de départ.

Pour ma part, avant d'intégrer le SAU d'Espace Adolescents en avril dernier, j'ai exercé mon métier d'assistante familiale pendant 9 ans dans une MECS du 77. Et dès mon arrivée, en comparant les deux services, j'ai eu l'agréable surprise de constater que je n'ai que des avantages à travailler au SAU d'Espace Adolescents. En effet, dans mon ancien service, je n'étais qu'un « gardien » d'enfants qui étaient punis pour s'être mal comportés, soit au foyer soit à l'école. L'image de l'assistante familiale ne peut alors que s'en trouver ternie et réduite à sa plus insignifiante valeur. Tandis qu'au SAU d'Espace Adolescents, je me sens à l'aise et à ma place car mes compétences professionnelles sont reconnues et cela m'a redonné confiance en moi. Je sais qu'en cas de problème, je peux solliciter l'équipe à tout moment. Je travaille également en étroite collaboration avec le service. Ceci toujours dans le respect de la famille du jeune et de ses origines. Je bénéficie de réunions et de formations tout au long de l'année. Ce qui me permet d'acquérir régulièrement de nouvelles connaissances psychologiques et pratiques, d'évoluer dans ma manière de prendre en charge les jeunes que j'accueille.

Pour illustrer ce propos et que la description du SAU soit plus concrète, pourquoi ne pas partager l'expérience que j'ai vécue, lors d'un accueil de cinq mois, celui de Lucie, une adolescente de 16 ans et dont la problématique a été pour moi très enrichissante à tous points de vue.

Dans un premier temps, Lucie est apparue comme une jeune fille heureuse de vivre, coquette, polie et agréable. Son adaptation rapide s'étant bien déroulée, elle ne donna aucune inquiétude particulière.



Mais au fil des jours, sa véritable personnalité se révèle. De réels besoins se font sentir. En effet, derrière une apparence lisse et nette, Lucie cache une nature plus négative, sombre et en proie à des failles, des fragilités, qui la poussent à la destruction morale et physique, la scarification.

La dualité dans son caractère amène Lucie à être d'humeur très changeante. Ce dédoublement de personnalité la submerge totalement, psychologiquement et physiquement. Elle se retrouve dans l'embarras, face à des interrogations par rapport à ses comportements si contradictoires et si troublants.

C'est pourquoi elle se sent obligée de demander de l'aide, de l'écoute, des réponses auprès de son entourage proche (éducateurs, amis, parents, psychologue, famille d'accueil...). En même temps, le fait d'avoir à demander du soutien, la perturbe et l'agace. Car comme tous les jeunes, elle recherche l'indépendance et l'autonomie. Elle est aussi à une étape où elle doit s'efforcer de choisir les bonnes orientations et la voie qui lui correspond le mieux. Or, toutes ces obligations sont difficiles à assumer pour elle, qui ressent un manque de confiance en elle et qui craint de ne pas prendre les bonnes décisions.

De plus elle ne peut pas se référer à son vécu qui lui a laissé de mauvais souvenirs et beaucoup de « cicatrices ».

En revanche, elle se soucie souvent de sa famille et se sent responsable de celle-ci. Au point de s'interdire d'être heureuse. Elle s'investit d'une mission, celle de tenir le rôle de mère auprès de sa sœur et de son frère. Mais si elle est capable d'être maternante, elle aime aussi redevenir une petite fille qui aspire à être entourée, écoutée et conseillée. Lucie apprécie qu'on se mobilise, qu'on s'implique pour elle, qu'on l'encourage et qu'on la considère. Elle est aussi en recherche d'une figure parentale pour pouvoir s'identifier à elle, s'en servir de modèle.

Mais son côté obscur l'empêche régulièrement d'aller de l'avant, car elle passe très vite d'une humeur positive à un état dépressif. Dans ce cas, elle exprime sa souffrance au travers de l'automutilation, ou en ayant des idées suicidaires et masochistes. Elle a aussi des troubles du sommeil. De ce fait, elle est fréquemment fatiguée, fragilisée, physiquement et moralement. Elle en devient même hypocondriaque.

Fort heureusement, malgré toute sa problématique, et grâce au travail de l'équipe, Lucie a pris de la maturité ; elle est devenue plus réaliste et plus apte à juger le monde qui l'entoure et les situations. Elle a pris confiance en elle et a réussi à choisir une orientation professionnelle. Elle a progressé aussi dans les actes de la vie quotidienne et dans le langage oral. Elle s'est refait une santé et le moral est revenu au beau fixe.

En résumé, elle a su prendre en compte les conseils qu'elle a reçus. Elle a su les mettre à profit pour trouver la force, le courage, la volonté suffisante pour grandir et avancer.

En tant que professionnel, il n'existe rien de plus valorisant et gratifiant que de constater le bienfondé de son travail et de sa place au sein d'un SAU. Cela se justifie d'autant mieux quand l'histoire vécue avec les jeunes, se termine favorablement pour eux. Lorsque le but est marqué, la victoire profite non seulement à l'équipe, mais aussi au public, qui était présent, et qui a assisté au match. Au SAU la situation est similaire : si les jeunes s'impliquent dans la construction de leur avenir, pas seulement en tant que spectateurs, mais aussi en tant qu'acteurs, alors le but sera atteint et la réussite sera collective.

## LE POLE PEDAGOGIQUE

### PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS

	Nombre*	Remarques
<b>Primo arrivants francophones et non francophones</b>	17	Cette année un fort partenariat a été développé avec la cellule de l'inspection académique s'occupant des primo arrivants. Dès le mois d'octobre, toutes les places en CLA (classe d'accueil) étaient pourvues rendant difficile l'orientation en cours d'année. A ce jour, 4 jeunes sont dans l'attente d'une solution (dont 2 non francophones). Parmi les non francophones, 2 jeunes sont arrivés parlant néanmoins l'anglais outre leur langue d'origine ce qui a facilité la communication. Pour les autres le peu de maîtrise de la langue française est un réel frein dans leur orientation.
<b>Mineurs isolés</b>	17	La complexité de leur situation administrative rend difficile leur orientation quand il n'y a pas de solution proposée à l'issue des tests CASNAV. Notamment pour les plus de 16 ans qui ne sont plus dans l'obligation scolaire et ne peuvent pas intégrer les autres structures (missions locales, plateformes de formation CEFOP, AFPA...)
<b>En scolarisation en collège, lycée, fac ou CFA</b>	75	L'évolution de la situation scolaire a été positive, maintien de la scolarité, rescolarisation pour 28 jeunes dont 13 mineurs isolés.
<b>Déscolarisés à l'arrivée à EA</b>	40	Ce nombre comprend les 17 mineurs isolés cités plus haut avec leurs spécificités et 23 adolescents en rupture scolaire avec des problématiques de décrochage variées. Ce groupe représente, au quotidien, la prise en charge pédagogique majeure du pôle scolarité. Selon qu'ils sont ou non dans l'obligation scolaire, nos accompagnements individualisés varient. Pour les moins de 16 ans, les solutions sont travaillées en partenariat avec l'inspection académique. Pour les autres, l'adhésion du jeune est essentielle dans sa réorientation.
<b>Jeunes venant difficilement ou pas sur le pôle scolarité</b>	18	Ces jeunes au départ peu mobilisables, en rupture avec la société, n'ayant que peu d'objectifs pour eux-mêmes ; ayant une faible estime de soi, et rentrant difficilement en contact avec les adultes, nécessitent un accompagnement individuel et spécifique.
<b>Relevant d'une scolarité adaptée (classe relais, ITEP, SEGPA, ...)</b>	12	Ces jeunes sont déjà identifiés et orientés pour la plupart d'entre eux. Cependant nous avons encore des difficultés récurrentes à travailler en lien avec les enseignants référents MDPH surtout en cas de rupture scolaire.
<b>Participants à l'atelier cuisine (2 fois / semaine)</b>	57	Ce dispositif nous permet d'évaluer les pré-requis nécessaires à l'insertion professionnelle. Mais aussi ces ateliers sont un moyen d'observer l'implication, le respect des consignes de sécurité et d'hygiène. Certains jeunes acquièrent des compétences et se sentent valorisés ce qui est un levier important pour une remobilisation future.
<b>Enceintes ou jeunes mamans</b>	5	

## Les principales missions du Pôle Pédagogique

Les jeunes sont accueillis sur le pôle pédagogique dans les jours qui suivent leur admission. A leur arrivée, ils sont présentés au groupe de jeunes pris en charge puis le fonctionnement de cet espace leur est exposé.

Le travail des éducateurs scolaires consiste à essayer de retracer le parcours scolaire du jeune accueilli et de travailler avec lui un projet de retour vers une scolarité ou une formation en tenant compte de ses goûts, de ses attentes et de ses capacités.

L'activité est centrée sur trois axes :

✓ Favoriser un parcours de réussite pour tous les jeunes qui arrivent sans solution scolaire

Des temps de scolarité sont identifiés dans un emploi du temps. Suite aux évaluations réalisées par les éducateurs scolaires, l'objectif de ces temps scolaires est de permettre la poursuite d'apprentissages. Pour certains, cela nécessitera au préalable de susciter l'envie d'apprendre en s'appuyant sur les acquis, tout en tenant compte de leur histoire et de leur projet.

Un parcours individualisé en mathématiques et en français est mis en place par le biais notamment de supports informatiques (mathenpoche et différents logiciels éducatifs).

Le pôle a créé un site internet (<http://espaceado91.asso-web.com>). Le but de cet outil est de valoriser les productions des jeunes et de motiver leur participation.

✓ Accueillir chacun et mieux communiquer

La socialisation est la mission fondamentale de l'école. Le pôle met donc en place des activités afin d'y répondre.

L'objectif est de favoriser la prise de parole des jeunes en public, de les amener à une réflexion citoyenne et de les intégrer dans la société par le biais de sorties culturelles, d'activités sportives, d'ateliers professionnels et de pratiques artistiques ou manuelles.

Les différentes activités proposées sont destinées :

- A amorcer une envie et susciter une curiosité chez les jeunes,
- A favoriser la découverte ou la confirmation d'une pratique artistique ou sportive,
- A mettre en lien des jeunes avec des professionnels du spectacle, des artistes ou des sportifs,
- A découvrir des activités professionnelles au sein d'Espace Adolescents telles que l'atelier cuisine en lien avec le cuisinier et des activités liées à l'entretien du bâtiment avec l'homme d'entretien du service.

Cette démarche est en totale cohérence avec le projet du pôle pédagogique et permet de favoriser une prise d'initiative dans une démarche d'éducation avec l'appui de réseaux associatifs, culturels et institutionnels.

✓ Renforcer le vivre ensemble, la cohésion, le lien social

Il s'agit dans le cadre de cet espace d'accorder une place aux jeunes dans l'organisation du service par la mise en place d'après-midi d'échanges ou d'expression « les jeudiscussions ». Il s'agit d'échanges autour de différents thèmes en lien avec la vie institutionnelle et quotidienne. Ce temps permet de personnaliser les relations, d'être à l'écoute des envies et des besoins des jeunes et ainsi d'adapter au mieux l'organisation du pôle pédagogique.

Au cours de cette année de fonctionnement, les éducateurs scolaires ont élaboré de nouveaux outils de façon à optimiser les prises en charge scolaires. Un document de liaison informatisé a été créé, ainsi qu'un questionnaire de positionnement relatif au parcours scolaire individuel. Ces

différents outils permettent à l'équipe de mieux appréhender les objectifs à travailler avec chaque jeune.

Ce travail ne peut évidemment pas se réaliser sans un partenariat efficient.

2012 devrait nous permettre de mieux organiser le pôle pédagogique et de mener une réflexion quant à l'ouverture de cet espace vers l'extérieur et ainsi recevoir des jeunes accueillis dans d'autres services de protection de l'enfance du département.

***Dessin réalisé par A. dans le cadre des activités du pôle pédagogique***



## Un poste de psychologue atypique

*Par Fanny KARSENTY - Psychologue*

---

J'occupe le poste de Psychologue/Conseillère d'Orientation au SAU d'Espace Adolescents depuis le 31 janvier 2011 à temps partiel, à raison de trois journées et demie par semaine. Etant donné que le poste n'avait pas été occupé depuis un certain temps, l'équipe pluridisciplinaire s'est montrée accueillante à mon arrivée.

Ce poste aux multiples facettes se veut être atypique.

En vue de présenter ma double fonction de Psychologue et Conseillère d'Orientation, j'accueille chaque jeune admis à Espace Adolescents. Dans ce même temps, j'invite les jeunes à m'expliquer les raisons de leur placement, leur parcours tant scolaire que familial et leurs projets futurs. Les éléments avancés par le jeune me permettent d'estimer une éventuelle prise en charge thérapeutique, qui peut se faire soit à Espace Adolescents, soit par un professionnel du C.M.P. ou un ethno psychologue. Je développe depuis peu un travail en réseau avec les C.M.P., la M.D.P.H., les services sociaux et médicaux, etc. Des comptes rendus écrits sont rédigés suite aux entretiens individuels réalisés ou en vue des synthèses programmées par l'ASE et audiences par le juge des enfants. Occasionnellement, j'accompagne l'éducateur référent à ces rendez-vous.

En tant que Conseillère d'Orientation, je réalise des bilans psychotechniques afin d'évaluer les capacités cognitives d'un jeune avant d'engager toute formation scolaire ou professionnelle. Pour ceux qui n'ont pas de projet professionnel défini, nous travaillons autour des centres d'intérêt, des valeurs, des conditions de travail afin d'élaborer un dessein scolaire. Je suis, de ce fait, en étroite relation avec des partenaires extérieurs tels que l'inspection académique, les écoles, les CIO, les missions locales, les plateformes de mobilisation, les espaces dynamiques d'insertion, etc.

Il n'est pas sans savoir qu'il est encore difficile pour certains jeunes de rencontrer le psychologue, beaucoup pensent que « seuls les fous voient le psy ». Le psychologue est perçu comme celui qui pose trop de questions, et qui rapporte les propos en les déformant. Il est important de rassurer le jeune sur la confidentialité de l'entretien, sans oublier de mentionner, qu'en cas de mise en danger, les éléments seront exposés à l'équipe. Il faut laisser le temps nécessaire pour qu'un climat de confiance s'instaure.

C'est pourquoi, ma double casquette de Conseillère d'Orientation et de Psychologue, me permet d'appréhender certains adolescents en travaillant avec eux, dans un premier temps, leur projet professionnel. De ce fait, ils pourront, dans un deuxième temps, relater leur histoire et verbaliser leurs ressentis plus aisément. Aussi, le fait que je participe à certains temps collectifs par le biais d'activités extérieures ou d'activités prévues sur le pôle pédagogique, facilite ce travail de confiance. En accompagnant les éducateurs scolaires, j'ai l'opportunité d'apprécier les capacités d'un jeune à respecter les consignes données dans le cadre d'une activité et d'évaluer comment le jeune s'inscrit dans un groupe. En effet, les « jeudiscussions » dirigés par le pôle pédagogique et moi-même permettent de réunir un bon nombre de jeunes invités à s'exprimer autour de thèmes de la vie quotidienne. Ma démarche vise à faciliter les rencontres avec les jeunes sans me substituer à la vocation éducative du SAU.

Aussi, je participe à la vie institutionnelle du SAU, à savoir aux réunions hebdomadaires et pédagogiques. Ces lieux d'échange permettent un temps de réflexion autour de l'accueil des jeunes, leur prise en charge au service, les pistes d'orientation possibles, alimentés par un regard clinique. Certaines situations complexes, notamment celles des mineurs isolés, peuvent renvoyer aux éducateurs un sentiment d'impuissance à faire évoluer la situation. Face à cette réalité du travail éducatif, mon rôle est de soutenir l'équipe en lui donnant le moyen de s'exprimer sur ce que lui renvoient certaines problématiques.

Enfin, j'interviens auprès des assistants familiaux en tant que soutien en fonction de leurs besoins ou de difficultés repérées. Afin de favoriser la prise en charge des jeunes, des points téléphoniques, des visites à domicile et des entretiens posés au service sont programmés régulièrement. Mon intervention leur permet l'accès à des pistes de réflexion, de garder une distance en prenant le recul nécessaire face à certaines contraintes ou événements et de verbaliser leurs ressentis. Des réunions regroupant les familles d'accueil sont organisées au service sur des thèmes variés. La question « Comment accueillir de manière bienveillante ? » est d'actualité. En tant que Psychologue, je participe également au recrutement des assistants familiaux où le contexte de structure d'urgence peut mettre en difficulté certains d'entre eux, d'où un recrutement permanent.

## **Le Séminaire de l'A.V.V.E.J. 2011**

*Par Djamel KOUCHIT – Homme d'Entretien depuis février 2006*

---

Depuis six ans, j'occupe le poste d'homme d'entretien, accompagnateur au sein du SAU Espace adolescents 91.

Durant cette année 2011, j'ai pu participer au 21ème séminaire organisé par l'association « La Responsabilité en Education et l'Éducation à la Responsabilité »

C'est une première pour moi que de participer à ce genre de manifestation, jamais dans ma carrière professionnelle je n'ai participé à ce genre de réunion de travail et d'échange surtout dans un cadre associatif.

C'est la curiosité qui a motivé mon inscription à ce séminaire tout en ayant une certaine appréhension. Madame Brousse, directrice de la structure, m'y a encouragé ainsi que les collègues qui ont participé à ce voyage d'études.

Dans ma fonction d'homme d'entretien, je suis souvent en lien avec les jeunes et j'ai une part de responsabilité dans leur prise en charge. En effet, il m'arrive d'avoir en « atelier » certains jeunes. Ils effectuent des mini stages. Certains y viennent à leur demande et d'autres pour « réparer une bêtise commise ». Tout est géré en lien avec les équipes éducatives et pédagogiques. Chaque jeune est différent, cependant les échanges sont nombreux ; un peu de distance au départ puis la conversation se crée. La plupart du temps, le jeune parle de ce qui l'a amené à faire ce « stage ». Ma responsabilité est grande dans ces moments et je me dois de faire passer un message éducatif, mes réponses auront une incidence sur le jeune.

J'accompagne les jeunes à certains rendez-vous, je vais les chercher chez les assistantes familiales. En voiture, certains parlent, d'autres écoutent la radio. Ces déplacements sont des moments privilégiés où les jeunes parlent d'eux, se confient, ronchonnent après les éducateurs, les assistantes familiales.

Donc, ce mardi 27 septembre 2011 début d'après-midi, me voici parti vers Ronce-les Bains.

L'appréhension est toujours là, les interrogations également même si les séminaires sont ouverts à tous les membres de l'association, est-ce vraiment ma place ?

En arrivant sur le site du séminaire, l'accueil, les conditions d'hébergement et le cadre superbe ont quelque peu atténué les « angoisses suscitées par cette rencontre ».

Ma première surprise a été de voir tout ce monde, tous ces collègues. A Espace Adolescents, nous sommes dans notre petite bulle, je n'imaginais pas qu'il y ait autant de monde qui appartenait à la même association, c'est-à-dire l'AVVEJ, en ayant bien sûr en tête que tous n'étaient pas présents.

La première soirée se passe de façon conviviale, tout le monde s'installe.

Dès le lendemain, nous sommes dans le vif du sujet. Les intervenants se succèdent et abordent le thème de la Responsabilité en Education. Par leurs parcours professionnels et leurs formations, certains vivent leur sujet en l'exposant à la salle et restent accessibles dans leur propos. D'autres m'ont laissé à la porte du débat, j'ai eu du mal à suivre tant leurs interventions étaient trop techniques ; je me suis forcé à rester dans la salle mais j'étais hors sujet. A certains moments, la complexité des propos exposés était telle que je me suis demandé si ce séminaire était pour tous les salariés.

J'ai particulièrement apprécié «les ateliers». J'ai participé à celui préparé par l'équipe du Vieux logis : ce partage d'une mission mise en place avec des jeunes qui ont été acteurs dans ce vaste sujet qu'est la responsabilité à l'écologie. Un grand bravo à ces jeunes et ces éducateurs qui ont mené à bien cette aventure.

A la fin de ce séminaire, je suis satisfait d'y avoir participé j'ai rencontré de nombreux collègues, échangé avec des personnes que je ne connaissais pas, approché certains administrateurs, mis un visage sur des noms et je suis reparti avec une multitude d'informations sur la Responsabilité en Education.

## **CONCLUSION**

---

Pour s'occuper d'adolescents, il faut croire en eux.

En arrivant à Espace Adolescents, ce dont ils ont besoin, ce n'est pas uniquement d'une attention, d'un investissement affectif ou de la satisfaction de leurs besoins matériels.

Ils sont surtout à la recherche d'adultes qui aient sur eux « un regard ambitieux ». Ils peuvent alors s'y engouffrer ou au contraire s'y opposer violemment. Les jeunes oscillent en permanence entre fusion et provocation, ils créent tour à tour un sentiment de séduction et de rejet. C'est une des raisons pour lesquelles à Espace Adolescents, il ne faut jamais travailler seul et que le soutien de l'ensemble des intervenants est nécessaire. La lassitude et le découragement sont pourtant souvent au rendez-vous, ils sont consécutifs à un sentiment d'impuissance, sentiment induit parfois par le peu de résultats constatés malgré un investissement important de la part de l'ensemble des intervenants du service (équipe éducative, pédagogique et assistants familiaux).

La particularité du SAU 91 est de vouloir accueillir des jeunes dans un milieu familial à un âge qui les prépare plutôt à devenir autonomes, mais pour réussir sa vie d'adulte, encore faut-il avoir pu créer des bases satisfaisantes. La prise en charge d'un adolescent en internat occasionne moins de rivalité avec la famille naturelle du jeune et propose une plus grande diversité d'intervenants. La famille d'accueil, avec sa taille humaine, la continuité et la permanence quotidienne qu'elle propose, convient mieux aux adolescents en grande carence relationnelle, qui supportent souvent mal la collectivité.

Mais voilà, ce projet d'établissement quelque peu atypique, n'est pas simple à faire vivre au quotidien. En effet, le jeune peut parfois attaquer fortement le lien d'attachement qui se crée au domicile de l'assistant familial, ou peut tenter « d'utiliser » l'éducateur ou le service contre l'assistant familial ou percevoir l'éducateur comme indésirable.

C'est pour ces raisons qu'Espace Adolescents doit aussi donner les moyens aux différents professionnels du service de faire face à la prise en charge des jeunes qui lui sont confiés. Il est donc nécessaire de mettre en place différents outils pour mieux manager et soutenir les équipes. Ce travail de soutien entamé en 2011, prendra corps en 2012, avec un plan de formation qui permettra à chacun de s'investir dans la formation de son choix, et aussi une formation collective pour le personnel éducatif et pédagogique, le maintien de huit séances d'analyse des pratiques, l'instauration de petits groupes de travail entre les équipes éducatives et les assistants familiaux autour de thématiques communes.

La formation professionnelle est un moyen de prendre du recul et de sortir de sa pratique quotidienne et de rencontrer d'autres professionnels. Ainsi en 2011, les différents professionnels du service ont bénéficié de temps de formation collective ou individuelle.

Dans cet objectif, quatre membres du personnel et moi-même avons participé au séminaire 2011 de l'Association sur le thème « Responsabilité en éducation, éducation à la responsabilité », thème en permanence d'actualité au SAU quelque soit le poste occupé. Le thème choisi fait sens au quotidien, l'urgence c'est éduquer à la responsabilité, c'est éduquer à la conscience, à l'autonomie, à l'authenticité, à la liberté, à la quête de savoir pertinent et de compétences appropriées, à la prise de décision...

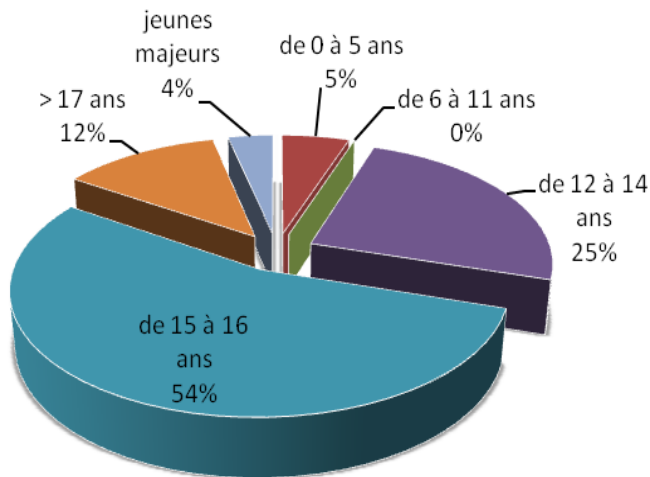
La formation professionnelle suivie par les éducateurs, associée à la mise en place et au renforcement d'un réseau de partenaires, devrait permettre aux équipes d'Espace Adolescents de trouver de l'aide et des appuis dans le cas d'accompagnements difficiles, sans que cela ne remette en cause la place du jeune dans le service.

Enfin, il ne saurait être question d'envisager d'apporter une réponse au management des équipes et à la complexité de la mission d'accueillir en urgence, sans parler de moyens d'évaluer. Aussi, en 2012, du côté du public accueilli, un Conseil de la vie sociale adapté au fonctionnement d'un SAU va voir le jour sous la forme de groupes d'expression et du côté du personnel, la mise en place d'entretiens de formations. Cela permettra de mettre à jour ce qu'il faut continuer à affiner ou à travailler au sein du service.

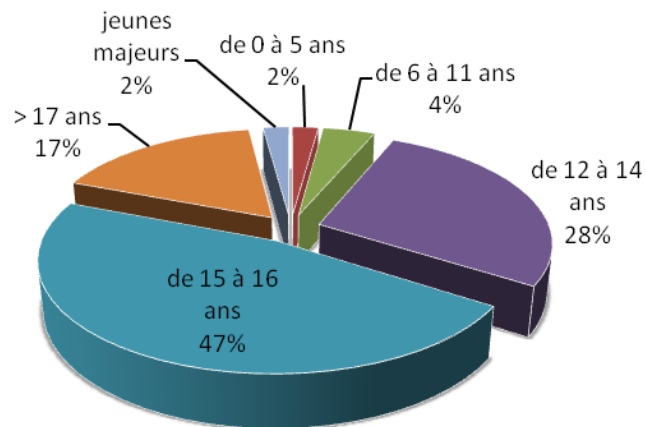
**Fabienne BROUSSE BRUNEL**  
Directrice



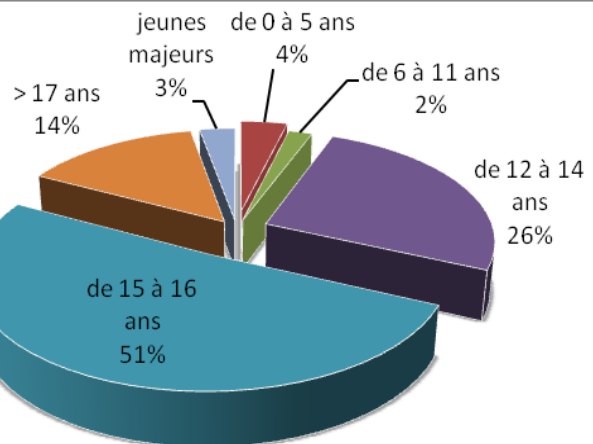
## ANNEXES



**Tranches d'âges - FILLES 2011**



**Tranches d'âges - GARCONS 2011**



**Tranches d'âges - FILLES et GARCONS 2011**

# Résultats de l'enquête de satisfaction au 31 décembre 2011

## À ESPACE ADO...

L'objectif de ce questionnaire est de permettre à chacun d'améliorer le service rendu aux usagers et de se remettre en question.

Le degré de satisfaction des usagers est exprimé sur une échelle allant de 0 à 5

(0 = nul, 1 = très insatisfaisant, 2 = insatisfaisant, 3 = correct, 4 = satisfaisant, 5 = très satisfaisant).

### Le pôle éducatif

Tableau exprimé en %	Non concernés	0	1	2	3	4	5
L'accueil	7	13	0	0	13	27	40
La qualité de l'écoute	0	0	0	20	14	33	33
La disponibilité des éducateurs :	27	0	0	13	13	14	33
Ton accompagnement en général (avec ton référent, le juge...)	7	7	6	0	20	27	33
Les réponses à tes attentes :	0	13	0	13	27	7	40
Le suivi de ton projet d'orientation :	13	0	0	7	13	27	40
Tes loisirs, weekend, vacances...	7	0	27	13	20	13	20
La qualité de la transmission des infos, la disponibilité des éducateurs spécialisés	7	0	0	7	20	46	20

### Le pôle pédagogique

Tableau exprimé en %	Non concernés	0	1	2	3	4	5
Les activités proposées (période scolaire)	27	6	6	7	27	0	27
Les activités proposées (période vacances)	0	0	7	13	20	33	27
La vie en groupe	7	7	0	7	13	33	33
La qualité des supports pédagogiques	19	0	7	7	20	20	27
Ton expérience aux ateliers cuisine	60	0	7	0	6	7	20
L'aide pour ta scolarité	33	0	7	13	7	13	27
La recherche de stage	73	0	0	0	7	7	13
La qualité de la transmission des infos, la disponibilité des éducateurs scolaires	20	0	0	7	13	40	20

## **Le pôle thérapeutique**

### **Ta relation avec la psychologue**

Tableau exprimé en %	Non concernés	0	1	2	3	4	5
L'accueil	7	7	7	0	33	13	33
La qualité de l'écoute	7	0	0	0	40	20	33
La disponibilité	7	7	6	20	20	13	27
L'accompagnement en général	7	7	0	6	33	20	27
Les réponses à tes attentes	7	6	0	0	47	20	20
Le suivi de ton projet	7	19	0	7	20	27	20

### ***TON HEBERGEMENT***

#### **Chez l'assistant(e) familial(e)**

Tableau exprimé en %	Non concernés	0	1	2	3	4	5
L'accueil	0	7	0	13	7	13	60
La chambre	0	0	7	7	7	13	66
Les repas	0	7	6	0	20	20	47
La salle de bains : accès, produits...	0	0	0	13	7	20	60
Les activités, les loisirs...	7	6	13	7	7	13	47
L'ambiance dans la famille	0	13	0	7	13	20	47

#### **En studio ou appartement**

Tableau exprimé en %	N.C	0	1	2	3	4	5
Ton entrée en studio ou appartement	0	0	0	0	25	0	75
La qualité de ton espace	0	0	0	0	25	0	75
Ton allocation	0	0	0	25	50	25	0
Ton suivi au studio	0	0	0	0	50	0	50
L'apport de cette expérience au niveau de ton autonomie	0	0	0	0	25	25	50
Si appartement partagé : Ta colocation	0	0	0	0	25	25	50

## **PERSONNEL**

### **MOUVEMENTS DU PERSONNEL en 2011**

#### **ADMINISTRATIF**

Aucun changement

#### **MEDICAL / PARAMEDICAL**

- Embauche d'une psychologue le 31 janvier 2011.
- Licenciement du médecin psychiatre le 10 décembre 2011.

#### **SERVICES GENERAUX**

Aucun changement

#### **SERVICE EDUCATIF**

##### **5 embauches en CDI**

- Un éducateur spécialisé, du 19 janvier 2011 au 26 août 2011, date de sa démission,
- Une éducatrice spécialisée le 28 mars 2011,
- Un chef de service le 1<sup>er</sup> août 2011 dont la période d'essai a été interrompue à l'initiative de l'employeur le 31 octobre 2011,
- Un éducateur spécialisé, le 12 septembre 2011,
- Une conseillère en économie sociale et familiale, le 5 décembre 2011.

##### **3 embauches en CDD**

- Une éducatrice spécialisée en formation du 25 juillet au 31 août 2011.
- Remplacement d'un éducateur durant les congés d'été.
- Une éducatrice spécialisée en formation du 1<sup>er</sup> août au 2 septembre 2011.  
Remplacement d'un éducateur durant les congés d'été.
- Une éducatrice spécialisée en formation du 5 septembre 2011 avec un terme prévu le 28 février 2012. Remplacement d'une éducatrice en congé parental

##### **1 contrat d'apprentissage**

- Un moniteur éducateur en contrat d'apprentissage éducateur spécialisé le 3 janvier 2011.
- 

##### **2 démissions**

- Une éducatrice spécialisée, le 30 juin 2011,
- Une éducatrice spécialisée, le 20 décembre 2011.

##### **1 licenciement**

- Un chef de service éducatif, le 4 mars 2011,

#### **SERVICE PEDAGOGIQUE**

Aucun changement

#### **ASSISTANTS FAMILIAUX**

##### **3 embauches en CDI**

- Une assistante familiale le 2 janvier 2011,
- Une assistante familiale le 18 mars 2011 ayant démissionné le 3 novembre 2011,
- Une assistante familiale le 1<sup>er</sup> avril 2011,

#### **4 démissions**

- Une assistante familiale le 31 décembre 2011, démission à la fin de son congé parental
- Une assistante familiale le 11 mai 2011,
- Un assistant familial le 30 septembre 2011,
- Une assistante familiale le 3 novembre 2011,

#### **3 licenciements**

- Une assistante familiale licenciée le 3 avril 2011,
- Un assistant familial licencié le 17 février 2011,
- Une assistante familiale licenciée le 10 avril 2011,

Les 3 assistants familiaux ci-dessus n'avaient plus d'agrément pour exercer leur profession

## **FORMATION**

### **DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION**

Une formation collective d'une durée de 6 heures a été suivie par l'ensemble du personnel sur le thème de la violence, l'agressivité chez les adolescents, de quoi est-il question ?

#### **ADMINISTRATIF**

Stage « Le dispositif de la protection de l'enfance » : 35 heures suivies par l'assistante.

Stage « Excel niveau 2 » : 21 heures suivies par la comptable.

#### **SERVICES GENERAUX**

L'agent d'entretien a obtenu le diplôme de Moniteur d'Atelier Classe 2, formation qui représente un total de 315 heures, commencée en 2010.

#### **SERVICE EDUCATIF**

5 éducateurs spécialisés ont suivi les formations suivantes :

- Réflexion sur les pratiques professionnelles d'accompagnement : 35 heures,
- Prendre en compte le contexte familial : 14 heures,
- Les mineurs étrangers isolés : 21 heures,
- Ecrire en situation professionnelle : 21 heures,
- Adolescents difficiles : pour qui ? : 35 heures.

## **HORS PLAN DE FORMATION**

#### **ASSISTANTS FAMILIAUX**

L'accompagnement dans le cadre de la VAE de 4 assistantes familiales commencé en 2010 s'est terminé sur cet exercice. Trois d'entre elles ont obtenu le diplôme d'assistant familial.

Deux assistantes familiales ont démarré la formation obligatoire d'une durée de 240 heures qui se terminera en 2012.

**Service d'Accueil d'Urgence « Espace Adolescents 91 »**

3 impasse Christophe Colomb 91000 Evry • Téléphone 01.60.87.17.00 • Télécopie 01.60.77.39.52

Courriel : [Secretariat.ado91@avvej.asso.fr](mailto:Secretariat.ado91@avvej.asso.fr)

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • [www.avvej.asso.fr](http://www.avvej.asso.fr)